



LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT

2^{ème} NIVEAU - GROUPE DE COURS N° I

DROIT ADMINISTRATIF

(Cours de Monsieur Grégory KALFLECHE)

JEUDI 17 DECEMBRE 2015

09 H 00 – 12 H 00

Les étudiants traiteront AU CHOIX de l'un des deux sujets suivants

SUJET THEORIQUE

« Le droit administratif est-il le droit des personnes publiques ? »

SUJET PRATIQUE

Par un froid matin d'hiver que le soleil éclaire de ses rayons familiers, vous êtes tranquillement installé à une table du « Jägermeister au mètre », bar bien connu de votre village de Pouthier-en-Tarn. Vous attendez vos amis qui ne devraient pas tarder, lorsqu'arrive John-Brandon Balaguer, le frère de l'un de vos amis d'enfance. Celui-ci est le seul avocat du village, mais il est surtout connu pour être spécialiste — mondial, dit-on — de l'enfant adultérin en droit patrimonial de la famille comparé. Las, afin de dépasser pour la première fois le SMIC, il a répondu au marché de la Commune et en est devenu l'avocat. Paniqué par le fait qu'il avait fait la bêtise de ne prendre droit administratif qu'à l'oral, il vient vers vous avec l'air réjoui de vous voir et en même temps penaud. Il vous offre une bière que vous remplacez par un double café (il est quand même 8 h 43 du matin) et vous demande de l'aider à répondre aux questions que le maire ne manque pas de lui envoyer en rafale.

La première porte sur la possibilité que ce dernier a de fermer le café dans lequel vous vous trouvez. Le maire estime en effet que le rassemblement des jeunes de la commune dans ce lieu leur met de drôles d'idée dans la tête, au détriment de la vie sérieuse. **Question 1** : Il vous demande s'il a le pouvoir de fermer un tel bar, et dans l'affirmative, si le motif qu'il invoque suffit (et à défaut, quel motif il faudrait invoquer).

La COP21 l'obnubilant, il se demande ce qu'il pourrait faire « à son petit niveau ». Son objectif serait d'interdire les voitures dans l'ensemble du village. Il est conscient que cela bloquerait la route nationale, mais estime que « la planète vaut bien cela ». **Question 2** : Ennuyé de son inculture, John-Brandon vous demande ce qu'il devrait répondre au Maire. Le blocage de la route nationale le gêne particulièrement.

La Commune est très active et entend de plus relancer l'activité économique du village. Après un épique combat entre MM. Fernandez (partisan d'une fabrique de Chorizo) et Orlandini (partisan d'une fabrique de pâtes fraîches « al pomodoro »), le Conseil municipal voudrait créer une usine de

pâtes fraîches au chorizo. Estimant qu'il s'agit d'une activité d'intérêt général, le Maire ne voit pas de problème à cette création. John-Brandon est plus circonspect. **Question 3** : À votre avis, le maire peut-il créer cette activité ? Si oui, donnez les limites qui pèsent sur cette création ?

Sur le plan culturel, la passion du maire pour le trombone à coulisse lui donne envie de mettre en place le premier musée international relatif à cet instrument de musique. **Question 4** : Pensez-vous qu'il s'agit d'un service public ? **Question 5** : Si oui, est-il administratif ou industriel et commercial ?

Le maire voudrait favoriser les musées. Son adjointe, Mme Du Gès, voudrait que l'on puisse appliquer des tarifs d'entrée différents selon que les habitants résident au sein de la commune ou à l'extérieur de celle-ci. **Question 6** : Qu'en pensez-vous ?

Enfin, le maire estime que l'Europe est un peu trop éloignée pour se rendre compte des réalités locales, et il entend donc autoriser l'importation d'espèces rares et étrangères afin de « relancer la biodiversité », alors qu'une directive européenne l'interdit. **Question 7** : Peut-il, en raison des circonstances locales, revenir sur l'interdiction européenne par un arrêté municipal ?

Aucun document n'est autorisé